



Centre de pratiques systémiques

N° Organisme de Formation : 26 21 01860 21-Siret :43480243500033 APE 9499Z Qualiopi : 24FOR02160.1

Contact :
Mariana Pulice
0380736651
ancreformation@gmail.com

Programme de formation

Intitulé du stage : Techniques de médiation pour traiter et gérer les conflits

Modalités de déroulement : Formation en présentiel

Coût pédagogique : 440€

Délais d'accès : De 48 heures à 2 mois en fonction du financement demandé.

Date(s) : 2 jours du 23 et 24 mars 2026

Durée : 14h

Lieu : Salle de formation, L'Ancre, 5, Rue des Roses, Dijon, 21000

Accessibilité : L'Ancre étudiera l'adaptation des moyens de la prestation pour les personnes en situation de handicap.

Nombre maximal de participants : 12

Public : Medico-psycho-social

Prérequis : Travailler avec des individus, des couples ou des familles en difficulté psychosociale.

Programme :

Cette formation propose une première journée consacrée à la présentation approfondie de la médiation familiale : son histoire, ses bases théoriques, son cadre et ses spécificités par rapport à la thérapie familiale systémique.

La seconde journée est centrée sur la découverte et la mise en pratique du Modèle Groupal Narratif et d'autres modelés de médiation, avec une alternance d'apports théoriques, d'outils concrets et de mises en situation.

Objectifs

- Comprendre la médiation familiale
- Histoire et évolution de la médiation familiale (origines, développement, cadre légal)
- Principes fondamentaux
- Différences entre médiation et autres modes d'accompagnement
- Reformuler la définition de la médiation familiale
- Le cadre d'intervention : étapes d'un processus type
- Comparaison avec la thérapie familiale systémique : objectifs, posture, cadre
- Études de cas anonymisés et analyse des enjeux
- Jeux de rôles : simulation d'entretien préalable de médiation
- Feedback collectif et synthèse de la journée

Le Modèle Groupal Narratif et autres approches

- Présentation du Modèle Groupal Narratif : origines, principes clés
- La notion de récit dominant et d'histoires alternatives
- L'externalisation du problème et la cartographie des récits
- Questions circulaires et recherche d'exceptions positives
- Atelier pratique : cartographie des récits sur un cas fictif
- **Méthode pédagogique :**
 - Mise en pratique du Modèle Groupal Narratif : co-construction d'un récit commun
 - Présentation d'autres approches de médiation : transformative, centrée sur les besoins, humaniste
 - Clôture narrative et plan d'action post-médiation
 - Simulation complète de médiation en sous-groupes
- **Évaluations et validation :** Exercices pratiques en cours de formation et en fin de formation évalués par le formateur. Signature de la feuille de présence.
- **Indicateur de résultat :**
 - En 2024, pour l'ensemble de nos formations, nous avons formé 282 personnes. 99% des participants ont été satisfaits. Aucun participant n'a abandonné.

Moyens fournis par L'Ancre : pour les formations en présentiel sur site, le client mettra à la disposition des stagiaires et du formateur une salle de réunion ou de formation disposera d'une connexion à internet. Un mur blanc ou un écran blanc doivent permettre d'utiliser un vidéoprojecteur

Sanction de la formation dispensée : Attestation de fin de formation précisant les compétences acquises.

Type d'action : Action de formation

Intervenants : Romane Barboux, Thérapeute individuelle, du couple et familiale. Hypnothérapeute, Formatrice
Solène Ioan, Thérapeute individuelle, du couple et familiale. Médiatrice Familiale, Formatrice

Ce montant inclut : l'étude des besoins, l'élaboration du contenu de la formation, l'animation pédagogique, le suivi pédagogique et administratif, l'évaluation et la synthèse de fin de stage, la remise d'un support de cours par participant, la remise d'une attestation de stage

Modalités de règlement : Le paiement sera dû à réception de la facture, par virement ou chèque bancaire

Dédit ou abandon : En cas de dédit par l'entreprise à moins de 7 jours ouvré avant le début de l'action ou d'abandon en cours de formation par un ou plusieurs stagiaires, l'organisme retiendra sur le coût total, les sommes qu'il aura réellement dépensées ou engagées pour la réalisation de ladite action, conformément aux dispositions de l'article L. 920-9 du Code du travail.

Différends éventuels : Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le tribunal de Dijon sera seul compétent pour régler le litige

Financement de la formation : cette formation peut être financée :

- Pour les salariés en activité partielle, par le Fonds national pour l'Emploi (FNE)
- Pour les salariés, par l'OPCO de leur entreprise (contacter le service RH)
- Pour les travailleurs non-salariés (artisans, commerçants, professions libérales, gérants de sociétés, etc.), par l'organisme dont ils dépendent pour leur formations : l'AGEFICE pour les chefs d'entreprise des secteurs du commerce, de l'industrie et des services ;le FIF-PL pour les professions libérales, le Fond d'assurance formation de la profession médicale pour les médecins, le VIVEA pour les entrepreneurs du vivant (exploitants agricoles, entreprises de travaux forestiers...), la Chambre des métiers et de l'artisanat pour le secteur artisanal, le Fonds d'assurance formation des chefs d'entreprises artisanales (FAFCEA) (12-14 rue Beffroy - 92200 Neuilly-sur-Seine - Tél. 01 41 43 15 30 - Mail : accueil@fafcea.com).
- Pour les demandeurs d'emploi, par Pôle-Emploi (prise en charge partielle probablement)
- Pour les particuliers, par eux même.

Cette formation ne peut pas être financée par

- Les chèques bureautiques de Pôle-Emploi.
- Les dispositifs propres aux formations longues (congrés individuel de formation, etc)